



Déclaration commune du Président de la Région Ile-de-France et des Présidents des Conseils généraux du Val d'Oise, de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne

À la veille des Assises du Grand Roissy, le Conseil Régional d'Ile-de-France et les Conseils généraux du Val d'Oise, de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne souhaitent affirmer leur volonté de créer ensemble une nouvelle gouvernance pour le territoire de Roissy.

L'État, à la suite du rapport Dermagne, a animé de multiples échanges sur les thèmes de la protection de l'environnement et des nuisances, du développement économique, des transports, de la formation, de l'emploi, etc. Le diagnostic est désormais largement connu et partagé et il est temps de passer à l'étape suivante par des propositions concrètes et des mesures fortes. C'est dans cet esprit constructif que nous prendrons part aux Rencontres du Grand Roissy.

Ces rencontres du Grand Roissy seraient un échec si la question de la gouvernance était de nouveau mise de côté. Les collectivités que nous représentons, entendent se mobiliser pour permettre une meilleure gestion du 1^{er} pôle économique de la Région, créateur de milliers emplois, au profit des populations qui y travaillent et y vivent. Et demain, d'améliorer l'insertion du pôle de Roissy dans la métropole en lien avec Paris.

Cela passe d'abord par la question de la gouvernance. Nous ne pouvons plus longtemps accepter l'attitude de l'Etat qui a évacué cette question de la grande réflexion qu'il a souhaitée mener tambours battants à la suite du rapport Dermagne et qui imposerait ses conclusions sur ce sujet. Nous ne pouvons plus accepter la mise en concurrence des territoires du pôle de Roissy.

Ce territoire est générateur de très fortes richesses et d'emplois. Il est aussi le lieu de très fortes inégalités sociales et territoriales. Il importe que cette croissance soit équitablement répartie et profite à l'ensemble des riverains. Il importe également que la gestion des nuisances liées à l'activité aéroportuaire soit animée par une logique de réduction des nuisances pour tous. Il importe enfin qu'une véritable péréquation soit assurée entre les territoires environnant la plate-forme dont certains ont pu tirer parti alors que d'autres cumulent les handicaps (nuisances, manque d'accessibilité, etc.).

Cette exigence suppose pour nous la mise en œuvre d'une structure permettant de dépasser le morcèlement actuel : morcèlement territorial d'une part avec la présence de plusieurs intercommunalités, morcèlement des compétences d'autre part entre les différents niveaux de collectivités et acteurs intervenants sur le périmètre du Grand Roissy.

Pour répondre à ces enjeux, il nous semble indispensable de mettre en place, dans le respect des prérogatives de chacun, un outil fort doté d'un véritable statut juridique lui conférant ainsi légitimité et compétence.

La création d'une communauté aéroportuaire nous semble pouvoir constituer une solution.

Elle devra permettre de réunir les collectivités territoriales, les entreprises, les associations et l'État pour traiter d'un large champ de compétences : environnement, urbanisme, emploi, transports...

Elle devra coordonner les outils opérationnels déjà existants et donner de la cohérence à ces initiatives.

Il appartiendra au législateur d'améliorer le dispositif par des compléments au cadre juridique existant, afin de favoriser une meilleure représentativité des différents acteurs d'une part, mais également de doter la communauté aéroportuaire de ressources propres et d'assurer une juste péréquation. Différentes propositions avaient été faites en ce sens par les rapports Legrand (2004), Blazy (2005) puis Dermagne (2009). Celles-ci doivent être prises en compte par le Parlement. À travers cette déclaration commune, la Région Ile-de-France et les Départements du Val d'Oise, de la Seine-Saint-Denis et de la Seine-et-Marne, entendent affirmer leur volonté de mettre en œuvre une gouvernance clarifiée et renforcée, capable d'assurer le développement harmonieux de ce territoire stratégique. Ils souhaitent que chaque acteur du développement du Grand Roissy (élus locaux, entreprises, établissements publics, associations) puisse s'y associer.

Ils demandent à l'Etat de s'engager dans cette démarche partenariale et de leur donner les moyens de mener à bien cette initiative.

La Région Ile-de-France et les Départements du Val d'Oise, de la Seine-et-Marne et de la Seine-Saint-Denis proposent de créer sans plus attendre une mission de préfiguration de la future Communauté aéroportuaire du Grand Roissy et appellent tous les acteurs à s'y réunir avec eux.

Le 24 janvier 2011

Jean-Paul HUCHON

Président de la Région Ile-de- France

Didier ARNAL

Président du Conseil
général du Val d'Oise

Claude BARTOLONE

Président du Conseil général
de Seine-Saint-Denis

Vincent EBLE

Président du Conseil
général de Seine-et-Marne